

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 064332

89489

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1611

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : 16 RABIA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

.....

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019



Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- | | |
|--|---|
| = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien. | SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence |
| = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre) | SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme |
| = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre | AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute |
| = Visite de jour au domicile du malade par le médecin | AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière |
| = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin | AP = Actes pratiqués par un orthophoniste |
| = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade | AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste |
| = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié | R-Z = Electro-Radiologie |
| = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie | B = Analyses |
| = Actes de chirurgie et de spécialistes | |

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposée pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.

Ce bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU

EVENTORIUM

TOUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit
des répétés en plusieurs séances ou actes
aux comportant un ou plusieurs échelons
dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPEDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord.

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade.



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 91.26.46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX : 91.26.52
TELEX : 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS 0668195

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : BOUNCEUR RABIA (craue ALAOUI)
Matricule : 1611 Fonction : _____
Poste : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Signature Adhérent : J

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : BOUNCEUR Rabia Age

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin : _____

Nature de la maladie : Dialyse / HTA

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A Marrakech, le 20/09/2021 Signature et cachet du médecin
DR HASSE DR HASSE

Durée d'utilisation 3 mois

Gsm : 0661201942
Tel : 0524...
...134

VOLET ADHERENT

DECLARATION

0668195

Matricule N° : _____
Nom du patient : _____
Date de dépôt : _____
Montant engagé _____
Nombre de pièces jointes : _____



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22 09 2021	C		300	Dr. HASSAN CHAOUBI Echographie DU : Diabéologie Gsm : 0661281942 Dr. HASSAN CHAOUBI Echographie DU : Diabéologie Gsm : 0661281942 Tel : 0524 30 14 97 Fax : 0524 30 14 97
23 09	C			

2021

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mme MAZZAOUI DARYA Rue Jamaat Ben Youssef Badir II - Marrakech Tel : 0524 30 14 97	20/09/2021	725,30
PHARMACIE Mme MAZZAOUI DARYA Rue Jamaat Ben Youssef Badir II - Marrakech Tel : 0524 30 14 97	23/09/2021	99,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	21/09/21	B, BDT	1440,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement can ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANT DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Dr. Hassan CHAOUBI

Ancien Médecin Commandant des Hôpitaux Militaires
Laureat de la faculté de médecine et de pharmacie Rabat



الدكتور شعوبى حسن

طبيب عسكري سابق بالمستشفيات العسكرية
خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
طبيب مجاز في تحصص داء السكري بفرنسا
دبلوم الدراسات العليا في تحصص الأمراض الجنسية
دبلوم جامعي في الفحص بالصدى الصوتي
تخطيط القلب

Diplômé en Diabétologie de France

Diplôme des études supérieures en maladies sexuelles

Diplômé en Echographie générale

Electrocardiogramme (ECG)

ORDONNANCE

Date : 16 09 09 2021 . Nom :

Bon Coeur .
Per Lis

$$60,40 \times 2 = 120,80$$

1) Ammonel. 2 mg

$$21,60 \times 6 = 126,00$$

2) Haforline . 1g

$$159,50 \times 3 = 478,50$$

3) Bipretex. 10/2,5

IS

IS

IS

Pharmacie ILLY
Mme M. D. Oussama
Tunisie 10
Maroc

المسييرة 1 س، رقم 69 فيلا محسن، شقة 2 (أمام أسيما المسيرة) - مراكش

Massira 1C, 69 Villa Mahacine, Appt. 2 (en face d'Acima Massira) - Marrakech

Tél : 05 24 34 30 34 / GSM : 06 61 29 19 42

Dr HASSAN CHAOUBI
Echographie
DU : Diabetologie
Gsm : 061 29 19 42
Tel : 05 24 34 30 34

PPV: 21DH00
PER: 07/24
LOT: K1940

AMAREL 2MG
CP B30
LOT: 20E006
PER: 11/2023
P.P.V: 60DH40

6 118000 060031

AMAREL 2MG
CP B30
LOT: 21E001
PER: 06/2024
P.P.V: 60DH40

6 118000 060031

159,50

PPV: 21DH00
PER: 07/24
LOT: K1940

PPV 21DH00
PER 05/24
LOT K1396

PPV: 21DH00
PER: 07/24
LOT: K1940

159,50

PPV: 21DH00
PER: 07/24
LOT: K1940

PPV: 21DH00
PER: 07/24
LOT: K1940

159,50

Dr. Hassan CHAOUBI

Ancien Médecin Commandant des Hôpitaux Militaires
Laureat de la faculté de médecine et de pharmacie Rabat
Diplômé en Diabétologie de France
Diplôme des études supérieures en maladies sexuelles
Diplômé en Echographie générale
Electrocardiogramme (ECG)



الدكتور شعوبي حسن

طبيب عسكري سابق بالمستشفيات العسكرية
خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
طبيب مجاز في تخصص داء السكري بفرنسا
دبلوم الدراسات العليا في تخصص الأمراض الجنسية
دبلوم جامعي في الفحص الصدى الصوتي
تخطيط القلب

ORDONNANCE

Date: 23 09 2021

Nom:

Boula Ceur

Rabio

PPV: 49,60 DH
LOT: 21G28
EXP: 07/2024



49,60 x 2

0. 2. Ceu - fl. 100.000

99,20

7 duf 115 J-

3d

PPV: 49,60 DH
LOT: 21G28
EXP: 07/2024



Dr. HASSAN CHAOUBI
Echographie
Diabétologie
0524 34 30 14 91
Tel: 0524 34 30 134

المسيرة 1 س، رقم 69 فيلا محسن، شقة 2 (أمام أسيما المسيرة) - مراكش
Massira 1C, 69 Villa Mahacine, Appt. 2 (en face d'Acima Massira) - Marrakech
Tél : 05 24 34 30 34 / GSM : 06 61 29 19 42

Dr. Hassan CHAOUBI

Ancien Médecin Commandant des Hôpitaux Militaires
Laureat de la faculté de médecine et de pharmacie Rabat
Diplômé en Diabétologie de France
Diplôme des études supérieures en maladies sexuelles
Diplômé en Echographie générale
Electrocardiogramme (ECG)



الدكتور شعوبى حسن

طبيب عسكري سابق بالمستشفيات العسكرية
خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
طبيب مجاز في تخصص داء السكري بفرنسا
دبلوم الدراسات العليا في تخصص الأمراض الجنسية
دبلوم جامعي في الفحص بالصدى الصوتي
تخطيط القلب

ORDONNANCE

Date : le 20. 03. 2021

Nom :

BouhaCen
Bali.

PHARMACIE - LABORATOIRE
MAJORELLE

Dr. KHOURSSAJI Abdelkader
Angle Alla Fassi et Yacoub El Mansour - Marrakech
TEL : 05 24 11 69 69 / 05 24 11 90 24

نوع
كمية
دواء
جرعة
دواعي
البيان

VFS. FERRITINE

Micr. Albre 2 ml

ct. LDC Hdc Tg

للت
د.

Bi (su- hyper)

Dr. HASSAN CHAOUBI
Echographie

DU : Diabetologie

رقم 69 فيلا محسن، شقة 2 (أمام أسيما المسيرة) - مراكش
Massira 1C, 69 Villa Mahacine, Appt. 2 (en face d'Acima Massira) - Marrakesh
Tél : 05 24 34 30 34 / GSM : 06 61 29 19 42

LABORATOIRE MAJORELLE

Angle Allal El Fassi et Yacoub el Mansour 40000 MARRAKECH
Tel : 0524446469 Fax : 05.24.43.29.85

Dr Abelkader KHOURSSAJI

Patente: 45304037 INPE: 073002420 C.N.S.S: 2039932
ICE : 001628278000095 I.F : 69130648 IGR : 69130648

FACTURE : 285027

9A 184273

Nom et Prénom : Mme BOUNACEUR Rabia

Prescripteur : Dr. CHAOUBI HASSAN

Référence : 210921 073

Date : 21/09/2021

BILAN :

FBAC Dh 10,00+	NFS	B 70	+ CHOL B 30	+ TRIG B 70	+
HDL B 100	+ TGO	B 50	+ TGP B 50	+ PAL B 60	+
GGT B 60	+ BIL	B 70	+ MICR B 130	+ FERR B 250	+
VITD B 360	+				

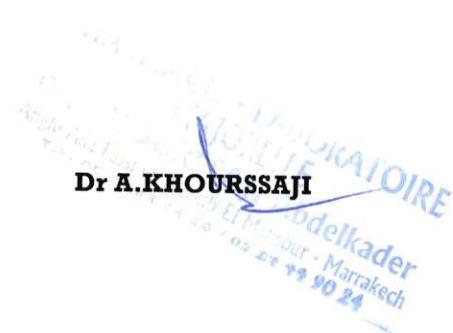
Soit 1300 B

MONTANT NET : 1440,00 Dhs

ARRETE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

Mille quatre cent quarante Dh

Dr A.KHOURSSAJI





مختبر التحاليل الطبية ماجوريل

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAJORELLE

Angle Allal el Fassi et Yacoub el Mansour - Tél.: 05 24 44 64 69 - Fax : 05 24 43 29 85 - Marrakech
E-mail : laboratoire-majorelle@hotmail.fr / Web : www.laboratoiremarrakech.com

Dr KHOURSSAJI Abdelkader

Docteur en Pharmacie - Biologiste
Diplômé de la Faculté de Paris V
Diplômé de la Biologie de la Reproduction et A.M.P.
Université Paris DESCARTES

Prélèvement Effectué au Laboratoire

Édité le: 22/09/2021

Date de naissance:

CIN :

Résultats complets

Mme BOUNACEUR Rabia

9A 184273

RF: 210921073

Medecin Dr. CHAOUBI HASSAN

MARRAKECH, le 22/09/2021

VITAMINOLOGIE

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

25-HYDROXY-VITAMINE D (D2+D3)

(Technique Chimiluminescence ARCHITECT ABBOTT)

RESULTAT..... **19,50** ng/ml
Soit 48,75 nmol/l

03/08/18 : 14,30

INTERPRETATION:

(CARENCE : < 10 ng/ml (< 25 nmol/l)
(INSUFFISANT : 10 à 30 ng/ml (25 à 75 nmol/l)
(SUFFISANT : 30 à 100 ng/ml (75 à 250 nmol/l)
(TOXICITE : > 100 ng/ml (> 250 nmol/L)

PHARMACIE - LABORATOIRE
MAJORELLE

Dr. KHOURSSAJI Abdelkader

Angle Alla Fassi et Yacoub El Mansour - Marrakech

Tél : 05 24 44 64 69 / 05 24 44 90 24



مختبر التحاليل الطبية ماجوريل

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MAJORELLE

Angle Allal el Fassi et Yacoub el Mansour - Tél.: 05 24 44 64 69 - Fax : 05 24 43 29 85 - Marrakech
E-mail : laboratoire-majorelle@hotmail.fr / Web : www.laboratoirementrmarakech.com

Dr KHOURSSAJI Abdelkader

Docteur en Pharmacie - Biologiste

Diplômé de la Faculté de Paris V

Diplômé de la Biologie de la Reproduction et A.M.P.

Université Paris DESCARTES

Prélèvement Effectué au Laboratoire

Date de naissance:

CIN :

Résultats complets

Date du prélèvement : 21/09/2021

Édité le: 22/09/2021

Mme BOUNACEUR Rabia

9A 184273

RF: 210921073

Medecin Dr. CHAOUBI HASSAN

HEMATOLOGIE

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique SYSMEX XT-1800i, Cytométrie de flux)

Hématuries (GR).....	4,52	M/mm3	(N : 4.2 à 5.2)	20/01/21 : 4.51
Hémoglobine.....	13,3	g/dl	(N : 12.0 à 16.0)	20/01/21 : 13.4
Hématocrite.....	40,1	%	(N : 37 à 44)	20/01/21 : 40.5
V.G.M.....	89	fL	(N : 80 à 100)	20/01/21 : 90
T.G.M.H.....	29,4	pg	(N : 27 à 32)	20/01/21 : 29.7
C.C.M.H.....	33,2	%	(N : 32 à 35)	20/01/21 : 33.1
Leucocytes (GB).....	7 030	/mm3	(N : 4 000 à 10 000)	20/01/21 : 6960

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles: Soit	62	%		
	4 359	/mm3	(N : 2 000 à 7 500)	20/01/21 : 3828
Lymphocytes..... Soit	29	%		
	2 039	/mm3	(N : 1000 à 4000)	20/01/21 : 2297
Polynucléaires Eosinophiles: Soit	3	%		
	211	/mm3	(N : 400 à 500)	20/01/21 : 418
Polynucléaires Basophiles... Soit	0	%		
	0	/mm3	(N : < 100)	20/01/21 : 0
Monocytes..... Soit	6	%		
	422	/mm3	(N : 200 à 1 000)	20/01/21 : 418
Plaquettes.....	286	Milles/mm3	(150 à 450 Milles)	20/01/21 : 284

BIOCHIMIE

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

Dossier: 210921073
CIN :

Mme BOUNACEUR Rabia

9A 184273

RF :210921 073

CHOLESTEROL TOTAL	1,56	g/l	(N : 1.6 à 2.00)	20/01/21 : 2.56
(Technique ARCHITECT Abbott)	Soit	4,0	mmol/l	(N : 4.10 à 5.20)
TRIGLYCERIDES.....	1,76	g/l	(N : < 1.50)	20/01/21 : 2.18
(Technique ARCHITECT Abbott)	Soit	2,01	mmol/l	(N : < 1.70)
CHOLESTEROL HDL	0,47	g/l	(N : > 0.40)	20/01/21 : 0.47
CHOLESTEROL LDL	0,74	g/l	(N : < 1.60)	20/01/21 : 1.65
Rap. CHOLESTEROL TOTAL/HDL ...	3,32		(N : < 4.50)	
Rap. CHOLESTEROL LDL/HDL	1,57		(N : < 3.20)	
TRANSAMINASE T.G.O (ASAT) ...	16,0	UI/l	(N : < 42)	20/01/21 : 15.0
(Technique ARCHITECT Abbott)				
TRANSAMINASE T.G.P (ALAT) ...	10,0	UI/l	(N : < 41)	20/01/21 : 23.0
(Technique ARCHITECT Abbott)				
PHOSPHATASE ALCALINE.....	45,0	UI/l	(N : < 150)	
(Technique ARCHITECT Abbott)				
GAMMA G.T	17,0	UI/l	(N : < 50)	
(Technique ARCHITECT Abbott)				
BILIRUBINE TOTALE.....	4,07	mg/l	(N : < 12)	
BILIRUBINE DIRECTE.....	1,75	mg/l	(N : < 2)	
BILIRUBINE INDIRECTE.....	2,32	mg/l	(N : < 10)	
(Technique ARCHITECT Abbott)				

CHIMIE URINAIRE

		VALEURS DE REFERENCE	ANTECEDENTS
DIURESE	650,0	ml/24h	
MICROALBUMINURIE DE 24h....	9,0	mg/l	
(Technique ARCHITECT abbott) Soit	6	mg/24h	(N : < 30)

HORMONOLOGIE

	VALEURS DE REFERENCE	ANTECEDENTS
FERRITINE.....	54,63 ng/ml	(N : 4.63 à 204)